

PIECES A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE FACULTATIVE

- Devis ou facture qui concerne l'aide sollicitée
- Justificatifs d'identité et de domicile : carte d'identité, de résident, livret de famille...
- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- Ressources du dernier trimestre en cours :
 - bulletins de salaires
 - avis de paiement Assedic
 - IJ sécurité sociale
 - titres de pension
 - notification CAFAL

L'ensemble des ressources est pris en compte, imposables ou non, y compris les revenus sociaux.

- Justificatifs des charges :
 - quittance de loyer
 - facture EDF
 - facture eau
 - facture assurances
 - facture téléphone
- Relevés du ou des compte (s) bancaire (s) ou postaux des 3 derniers mois précédant la demande
- Dettes, retards, factures impayées

L'aide sollicitée auprès du CCAS, vient en complément des aides accordées par les associations, le Conseil Général, la CAF, les œuvres sociales des entreprises, ...